

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
 Désignation Commerciale Testifire TES3 Smoke Capsule.
 Nom Commercial Testifire TES3-XXX (XXX indique une variante du client).
 N° CAS Mélange.
 N° EINECS Mélange.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisation Identifiée Simulation de fumée.
 Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 Identification de la société SDi, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune, NJ 07753, USA.
 Téléphone (732) 751 9266
 Fax (732) 751 9241
 Email sales@sdifire.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 Info Trac 1-800-535-5053
- 1.5 Details of the Manufacturer**
 Identification de la société Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green, Hertfordshire. AL9 7JE. Royaume-Uni.
 Téléphone +44 (0) 1707 282760
 Fax +44 (0) 1707 282777
 Email SDS@detectortesters.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 Classification WHMIS Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
 Désignation Commerciale Testifire TS3-XXX.
 Pictogramme(s) de Danger Aucun.
 Mention(s) d'Avertissement Aucun.
 Mention(s) de Danger Aucun.
 Conseil(s) de Prudence Aucun.
- 2.3 Autres dangers** Aucun.
- 2.4 Autres informations** Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ne contient aucun ingrédient dangereux.

3.1 Mélanges

Composants Dangereux	N° CAS	%W/W
Propane-1,2-diol	57-55-6	40 - 50

3.2 Autres informations

Aucun.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la Peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Requérir le secours d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Utiliser une pulvérisation d'eau, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 en cas d'incendie.
Moyens d'extinction inappropriés	Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Port obligatoire d'un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Porter des gants de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Section: 8, 13

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est requise.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	Ambiante.
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Non attribué.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Simulation de fumée.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Propane-1,2-diol	57-55-6	50	155	-	-	Canada (Ontario) (Vapeur et particules totales)
		-	10 ⁽¹⁾	-	-	Canada (Ontario) (Particules)

Source:

CCOHS = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

(1) Règlement 833 (Canada, Ontario)



Specialized Fire Products

Testifire TES3 Smoke Capsule

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate.

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement.



Protection de la peau (Protection des mains/
Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Dangers thermiques

Non applicable.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	212 °CF
Point d'éclair	>212 °C
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	0.334 psig @ 68 °C
Densité	65.55 lb/ft ³ @ 68 °C
Densité de vapeur	Non déterminé.
Densité relative	Non déterminé.
Solubilité(s)	Miscible avec: De l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé.
Température d'inflammation	518 °C
Température d'auto-inflammabilité	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Solvants organiques - Contenu	69.8%
De l'eau - Contenu	20.0%

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	Non attribué.
10.5 Matières incompatibles	Non attribué.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition connus.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES]

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Irritation	Non classé.
Corrosivité	Non classé.
Sensitization	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Non attribué.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.
Danger par aspiration	Non attribué.
11.2 Autres informations	Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
12.2 Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. Ne persistera vraisemblablement pas.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol	Soluble dans l'eau. Le produit devrait être très mobile dans le sol.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes	Aucun.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales. De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.
13.2 Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD canadienne: Non classé comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
Code de classification ADR	Pas dangereux selon la réglementation en cours ADR.
Code de classification IATA	Pas dangereux selon la réglementation en cours IATA.
Code de classification IMDG	Pas dangereux selon la réglementation en cours IMDG.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Réglementations Canadiennes	
Liste intérieure des substances	Tous les produits chimiques listés.
Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.
Liste de substances d'intérêt prioritaire	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.
Liste des substances toxiques	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.
Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1,16.

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
HPR	Règlement sur les produits dangereux
SDS	Fiches de Données de Sécurité
TDG	Transport des marchandises dangereuses

Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Climb Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.